



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 10 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 4 octobre 2019

Secrétaire de séance : Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE

L'An deux mil dix-neuf, le 10 octobre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (23) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Sylvie DELPLANQUE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Florence LUZEUX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Jimmy COUPÉ, Monsieur Philippe SIX (sorti à 19h50), Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ (arrivé à 19h15).

Excusés ou Absents : (10) Monsieur Thierry MARTIN (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Madame Ghislaine HOUEL (pouvoir donné à M. Gérard REMACLE), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à M. Alain RIME), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à M. Philippe VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à M. Thierry VANELSLANDE), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Apolline MIGNOT (pouvoir donné à Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Samuel DEVOYE, Monsieur Régis VALOUR, Monsieur Valère DORNEZ (pouvoir donné à Mme Sandrine PROUVOST).

3 – CESSION DE MATERIEL DE RESTAURATION INUTILISE OU EN FIN DE VIE

Vu en commission n°1 le 30 septembre 2019.

Rapport de Mme le Maire.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2241-1 prévoyant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune.
- Vu la délibération du conseil municipal du 5 avril 2014 prévoyant, en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales que la décision de vente des matériels dont la valeur dépasse les 4 600 € revient au Conseil Municipal.
- Considérant la volonté de la commune de se séparer de matériel en fin de vie ou inutilisé et plus spécialement d'une partie du matériel de cuisine stocké sur le site de Rocheville qui, du fait de la réduction du volume de repas produits sur place, ne présente plus d'intérêt pour la commune.
- Considérant qu'après avoir sollicité plusieurs entreprises susceptibles de formuler des offres de rachat de ce matériel de restauration ayant, pour partie, plus de 20 ans, seule une proposition de rachat a été reçue par la commune pour un montant dépassant les 4 600 € susvisés.
- Considérant la liste des biens annexée dont le rachat est proposé pour un montant total de 7 678 euros.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'accepter la cession des biens dont la liste est annexée à la présente délibération pour un prix total de 7 678 euros.
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

➤ **Oui l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

Envoi en Préfecture le
15 OCT. 2019
NEUVILLE EN FERRAIN

AFFICHE LE
15 OCT. 2019
NEUVILLE EN FERRAIN



Liste du matériel de cuisine municipal inutilisé

A céder

1	Cellule de refroidissement DEPAN RESTHO PLUS DE 20 ANS	2000€
1	Etagère alu PLUS DE 20 ANS	150€
3	Tables inox PLUS DE 15 ANS	600€
93	Gastros inox petit modèle (5€/pièce) PLUS DE 15 ANS	465€
9	Gastros inox grand modèle (7€/pièce) PLUS DE 15 ANS	63€
1	Cutter mélangeur ELECTROLUX PLUS DE 10 ANS	200€
1	Batteur mélangeur DITO SANA BM 60 PLUS DE 20 ANS	800€
1	Eplucheuse DITO ELECTROLUX PLUS DE 20 ANS	1000€
1	Turbobroyeur TBX 120 ELECTROLUX PLUS DE 10 ANS	600€
1	Sautoir pour cuisson DELRUE PUISSANCE 400 W PLUS DE 10 ANS	1800€